

**Public cible :**

1 groupe d'agents CAF

**Pré-requis :**

Aucun prérequis

**Modalités pratiques**

Durée : 2 jours soit 14 heures de formation

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Présentiel

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
0 €

**Modalités animation :**

Présentiel

**Intervenant :**

Formateur Institutionnel

**Effectif :**

1 groupe d'agents CAF

# Plan de Continuité d'Activité (PCA) - Module 03 : Communication de crise, mode d'emploi

MAJ : Lundi 20 janvier 2025

**Objectifs professionnels :**

Maîtriser les outils de la communication de crise et les méthodes dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité de son organisme

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Maîtriser les outils de la communication de crise
- Identifier et pratiquer les méthodes de synthèse des enjeux, de définition de périmètre de communication, de prise de parole, de « porte-parolat » en communication de crise, de déclaration presse ou d'interview, de suivi de la crise sur les réseaux sociaux et réalisent des exercices de communication de crise en vidéo.

**Contenu :**

Cette formation est proposée pour la 7ème année consécutive. Sur la base des évaluations des participants, elle répond aux attentes des agents de direction qui souhaitent disposer de savoirs faire et d'outils adaptés aux communications de crise qu'ils peuvent être amenés à conduire.

Les méthodes et les outils mis à disposition sont utilisables de façon courante en dehors de la gestion de crise, et font partie du plan de communication de l'organisme.

A l'issue de la formation les participants :

- maîtrisent les outils de la communication de crise,
- identifient et pratiquent les méthodes de synthèse des enjeux, de définition de périmètre de communication, de prise de parole, de « porte-parolat » en communication de crise, de déclaration presse ou d'interview, de suivi de la crise sur les réseaux sociaux et réalisent des exercices de communication de crise en vidéo.

---

**Méthodes mobilisées :**

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

**aux personnes**  
**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**  
**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**